

Loire à deux granges remplies de bled , qui appartenoit à des Marchands ; & elles ont été entièrement consumées. Le colporteur des faux Arrêts du Conseil , dont nous avons parlé , a été arrêté par la Maréchaussée de Blois , & amené à la Bastille. Un Abbé , Professeur de Mathématiques , a aussi été mis à la Bastille : les uns disent , parce qu'il a fait imprimer sans permission un ouvrage violent contre la liberté du commerce des bleds ; d'autres disent qu'il étoit en relation avec le colporteur d'Arrêts. Le Public est toujours persuadé que les révoltes ont été suscitées & que Mr. Turgot en connoît les auteurs.

On apprend de Toulouse que l'Archevêque de cette Ville a donné un Mandement en forme d'Ordonnance au sujet des Cimetieres des Villes & des Villages & des sépultures dans les Eglises , qui répandent au milieu de la société des semences de mort ; ce Prélat enjoint de choisir des lieux aérés en pleine campagne , qui garantissent les vivans des dangers que l'ancienneté de l'usage cherche en vain à se diffimuler. Le Parlement de cette Ville , convaincu par l'Ecrit éloquent & solide de l'Archevêque de la sagesse de ses motifs , vient d'ordonner l'exécution de son Mandement & concourt par son Arrêt à la bienfaisance éclairée du Prélat.

Depuis long-tems , le vœu général des citoyens est que le Gouvernement facilite les communications du commerce intérieur du